

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
DU COMITE DEPARTEMENTAL DE RANDONNEE PEDESTRE DU VAR  
LE SAMEDI 2 MARS 2019 A LE CANNET DES MAURES**

La feuille de présence permet de constater que le nombre de voix présentes ou représentées est de **258** pour un total de **351**, le quorum de **88** étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour établi, conformément à l'article 9.9 des statuts.

**52 Associations présentes ou représentées :**

BANDOL	: Randonneurs Pédestres de Bandol
BESSE SUR ISSOLE	: Les Amis de Besse
BORMES LES MIMOSAS	: Amitié Détente et Loisirs
BRIGNOLES	: Club des Randonneurs Brignolais
CAILLAN	: Rando Club des Hauts de Siagnes
CAMPS LA SOURCE	: La Crampe
CARCES	: Verdon Argens Randonnée
COGOLIN	: Randonneurs Cogolinois
COTIGNAC	: Balade et Patrimoine
DRAGUIGNAN	: Randonneurs Dracéniens
DRAGUIGNAN	: AVF Draguignan
FREJUS	: Les Randonneurs Est Varois
FREJUS	: Esterel Rando
FREJUS	: Marche et Nature
GONFARON	: Virées Loisirs Gonfaronnaises
HYERES	: Randonneurs Hyérois
HYERES	: La Draille Hyéroise
HYERES	: Camina 2
LA CRAU	: Cercle Culturel Social Craurois
LA CRAU	: Les Randonneurs Craurois
LA CRAU	: Leï Sauto Valat Rando
LA GARDE	: Amicale Laïque
LA LONDE LES MAURES	: Les Randonneurs Londais
LA SEYNE SUR MER	: Les Randonneurs Seynois
LA VALETTE	: Caminen
LE BEAUSSET	: Rando Soleil
LE CANNET DES MAURES	: Randonneurs Cannetois
LE CASTELLET	: Amirando
LE LUC EN PROVENCE	: AVF Cœur du Var
LE MUY	: Club Randonnée Muyois
LES ARCS SUR ARGENS	: Les Vaudrouilleurs des Maures
LES ISSAMBRES	: A.L.C.I
MEOUNES LES MONTRIEUX	: Randoméounes
MONTAOUX	: Rando Pays de Fayence
NEOULES	: Marche à l'Ombre – Val d'Issole
OLLIOULES	: La Godasse Bagnado
ROCBARON	: Le Godasses en Folie
ST MAXIMIN	: A Pédibus
ST MAXIMIN	: Tous Z'azimuts

ST RAPHAEL	: Les Baragneurs Varois
ST RAPHAEL	: Rando Club Raphaëlois
SANARY	: Les Randonneurs Sanaryens
SEILLANS	: Leï Caminaïre
SIX FOURS LES PLAGES	: Club de loisirs Léo Lagrange
SIX FOURS LES PLAGES	: Six vous accueille
SOLLIES PONT	: Leï Draïoun
SOLLIES TOUCAS	: Les Mollets d'Acier
SOLLIES VILLE	: Le Godillot Gourmand
TOULON	: Les Excursionnistes Toulonnais
TOULON	: Touring Club du Var
TOURRETTES	: La Belle Echapée
TOURVES	: Rando Tourves

**Associations absentes ou excusées :**

BANDOL	: Association OMCAL
BORMES LES MIMOSAS	: DPLB
CALLIAN	: Chemin Faisant
CARNOULES	: A.S.A.N.B.H.U.M.
CARQUEIRANNE	: Carquei Rando
CAVALAIRE	: Un pied devant l'autre
COTIGNAC	: Cotignac Rando
FREJUS	: Tu ne Marcheras jamais seul
GAREOULT	: Les Randonneurs de l'Issole
GRIMAUD	: Grimaud Europe Randonnée
HYERES	: AVF Accueil
HYERES	: Clipa
HYERES	: Hyères Longe Côte
LA CADIÈRE D'AZUR	: Cambo Gaio
LA CRAU	: Les Copains des Drailles
LA GARDE	: Les Baladeurs du Thouar
LA GARDE FREINET	: Randonneurs du Freinet
LA LONDE LES MAURES	: UCLL La Godasse Londaïse
LA VALETTE	: Sports Loisirs Valettois
MONTAOUX	: Les Pattantans
PUGET VILLE	: Varapinces
SAINT MAXIMIN	: Les Pieds heureux
SAINTE MAXIME	: Les Vadrouilleurs des Maures
SAINT ZACHARIE	: La Foulée Zacharienne
SIX FOURS LES PLAGES	: Six Fours Vous Accueille
TOULON	: A.C.L.C.N.M.S.S. section rando
TOULON	: Les Pieds Agiles
TOULON	: E.D.F. Gazelec Randonnée
TOULON	: Toulon Sport nature
TOULON	: L'Escapinède
TOULON	: AVF Toulon
TOURTOUR	: A.S.T.V.
TRANS EN PROVENCE	: Trans accueil

**Membres du Comité Directeur présents**

Louis BALDET - Jean BOGEAT - Alain BUFFARD - Lexie BUFFARD – Jean-Claude CONDOURE – Gaëtan DEBUIRE – FLEUREAU Guy - Marie-Claire GUILLIEN – Jean-René HELVIG - Michel LAINE – Sylviane LAURENCEAU – Jean-Pierre MONTAGNE - Pierre PARTAGE – Marc PERES - Jean-Bernard RIEDI – Sylvie TRUTTMANN - Joëlle VERDIER – Alain VOUILLON

**Membres excusés :** Adrien BACCI – François DESPAX – Jacky GUILLIEN – Jeanne SPATAFORA - Georges VERDIER – VEYRY Christian

La fiche de présence permet de constater que :

**52** associations sont présentes ou représentées

**18** membres du comité directeur présents

**6** membres du comité directeur excusés

### **Invités**

#### **Personnalités présentes**

Monsieur DAVID Geoffrey, Conseiller Régional

Monsieur DEBOVE Gérard, Conseiller municipal délégué aux Sports et aux associations, représentant Mr LONGOUR maire du Cannet des Maures

Madame HENRY Catherine, représentant le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale

Madame ROQUES Lucienne, présidente du CDOS

Madame LOFREDA représentant l'Agence Départemental du Tourisme

### **Mot de la Présidente**

Au nom du Conseil d'Administration de notre comité, je remercie Monsieur le Maire du Cannet des Maures de nous avoir permis d'organiser notre assemblée générale dans cette grande salle.

Je remercie également tous nos invités présents

## ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**La secrétaire Générale :** en avril 2018 l'assemblée générale Fédérale a validé la création de nouveaux titres dont la licence comité et le Rando Pass.

La licence comité est un titre d'adhésion qui ouvre des droits en tant que membres titulaires. Les statuts fédéraux ayant été modifiés il appartient maintenant au Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Var de modifier les siens pour être en conformité.

### **Articles rajoutés des statuts**

#### **Article 6 – Composition du comité**

##### **6.5. Membres directs**

Les membres directs sont les personnes physiques titulaires d'une licence comité de la saison sportive en cours.

##### **8.2 Droit de vote des membres**

###### **8.2.1. Droit de vote des membres titulaires**

Les droits de votes des membres titulaires désignés à l'article 6.1 sont attribués en fonction du nombre de licenciés en fin de saison sportive précédant l'Assemblée Générale, selon les dispositions prévues au barème figurant au règlement intérieur.

La participation au vote est subordonnée au paiement, de la cotisation à la Fédération de la saison sportive en cours.

###### **8.2.2. Droit de vote des membres titulaires**

Les droits de votes des membres directs désignés à l'article 6.5 sont attribués en fonction du barème figurant au Règlement Intérieur et portés par le représentant des membres directs.

## **Articles modifiés des statuts**

### **Article 1. Statut juridique**

Il est créé entre les adhérents aux présents Statuts un Comité départemental ou pluri départemental de la Randonnée Pédestre de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre conforme aux statuts et au règlement intérieur de celle-ci reproduits en annexe.

Ce Comité est créé sous forme d'association conforme à la Loi de 1901.

Ce Comité recouvre le territoire du département du Var

Il fait partie de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Cette région fait partie de l'Inter région FFRandonnée Auvergne -Rhône Alpes (AURA) et Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

#### **8.6.2.6. Élection des membres du Comité directeur**

Les membres titulaires de l'Assemblée générale et le représentant des membres directs élisent au scrutin secret les membres du Comité directeur.

### **9.2 Membres du comité directeur**

#### **9.2.1. Mode de désignation des membres du Comité directeur**

Les membres du Comité directeur sont élus au scrutin secret par les représentants des membres titulaires et le représentant des membres directs à l'Assemblée générale du Comité.

#### **9.2.2.2.5. Dispositions diverses**

#### **Suppression de la phrase – validée en comité directeur exceptionnel le 12 février 2019**

Le nombre d'administrateurs au Comité directeur issus d'une même association ne peut être supérieur à 4 administrateurs du Comité.

La secrétaire générale propose à l'assemblée un vote à main levée. L'assemblée accepte à l'unanimité le vote à main levée

**VOTE : les statuts sont adoptés à la majorité absolue**

Fait à Toulon le 2 Mars 2019

Lexie BUFFARD  
Présidente du comité 83



Joëlle VERDIER  
Secrétaire Générale

